



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ÉTAT État de Vaud

RESTRUCTURATION CHEZ TAMEDIA

Le Conseil d'État fait part de sa vive inquiétude pour les médias romands et la couverture de l'actualité locale et régionale

Le Conseil d'État exprime une nouvelle fois sa vive inquiétude pour la diversité et la pluralité de la presse en Suisse romande après l'annonce faite ce jour par la direction de Tamedia de supprimer 34 postes à temps plein, concernant 41 personnes, dont un quart en Suisse romande. Le Gouvernement prend également acte de l'ouverture formelle de la procédure de consultation. Avec les suppressions de postes également annoncés par Ringier le 23 septembre dernier, le Conseil d'État déplore que la Suisse romande soit une nouvelle fois fortement impactée par ces mesures d'économie.

Dans une nouvelle communication faite ce matin, la direction de Tamedia a annoncé la suppression de 34 postes à temps plein, concernant 41 personnes, dont 28 travaillent dans les rédactions de Suisse alémanique et 9 en Suisse romande. Le Conseil d'État veillera à ce que la procédure qui s'ouvre aujourd'hui se déroule conformément aux dispositions légales. Il constate que la Suisse romande est à nouveau singulièrement touchée. Ce faisant, il redoute un réel risque d'appauvrissement de la presse dans notre région.

Cette mesure intervient moins de deux semaines après l'annonce de Ringier de supprimer quatorze postes à Lausanne, dont six dans les rédactions du «Blick» romand, de «L'illustré» et du magazine «PME». En octobre 2024, Tamedia avait déjà procédé au licenciement de 17 collaborateurs dans ses rédactions, huit en Suisse romande et neuf en Suisse alémanique.

De manière générale, le Conseil d'État déplore vivement la disparition de postes de travail au sein des médias romands et fait part de son soutien aux personnes touchées par les mesures envisagées. Il réitère son attachement à la diversité et la pluralité de la presse, éléments essentiels au fonctionnement de notre démocratie.

Lausanne, le 05 octobre 2026